



PROCURATION pour le CONSEIL SYNDICAL

Je soussigné(e) (prénom, NOM du mandant),
demeurant à(adresse),
donne pouvoir à (prénom, NOM du mandataire),
demeurant à(adresse),
de me représenter et voter en mon nom lors du Conseil syndical du SMEA-Réseau31 qui se tiendra le
13 avril 2023 pour les rapports mentionnés ci-dessous et inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2022
2. Décisions prises par le Président et le Bureau syndical dans le cadre de leurs délégations

Ressources humaines :

3. Avenant à la convention avec l'Amicale du Personnel de Réseau31
4. Accueil d'apprentis
5. Création de postes saisonniers
6. Création de postes en contrat
7. Création et suppression de postes

Juridique :

8. Transferts complémentaires de compétences
9. Règlements de service

Financier :

10. Compte administratif 2022
11. Comptes de gestion 2022
12. Décision Modificative n°1 – exercice 2023
13. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement
14. Abrogation de la régie d'avances et de recettes retreinte et création d'une régie d'avances
15. Tarification 2023 : Eau brute, Eau potable et Assainissement collectif

Et toute autre question ajoutée à l'ordre du jour.

Fait à

Le

Signature

Conformément à l'article 18 des statuts de Réseau31 :

- tout délégué empêché d'assister au Conseil syndical peut se faire représenter par un autre délégué siégeant à ce même Conseil syndical.

- un même délégué ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le mandataire doit présenter le jour du Conseil Syndical la présente procuration dûment complétée et signée.